



FCM•CSF

Fédération Canadienne du Mouton
Canadian Sheep Federation



Investir aujourd'hui pour recueillir les bénéfices demain

Revue annuelle 2008-2009



Investir aujourd'hui pour recueillir les bénéfices demain : construire un avenir durable pour l'industrie canadienne du mouton

Dans la revue annuelle de la Fédération canadienne du mouton (FCM), nous revenons sur ce que nous avons accompli ensemble, en tant qu'industrie, au cours des douze mois écoulés – mais nous regardons aussi ce qui nous attend pour l'année à venir et au-delà.

En parcourant ce document, vous rencontrerez les termes *investir* et *investissement*. Pourquoi avons-nous choisi ce thème pour notre revue annuelle? Parce que nous pensons qu'investir aujourd'hui rapportera de considérables dividendes dans l'avenir, pour vous et pour l'industrie canadienne du mouton. Investir ne signifie pas uniquement consacrer de l'argent ou un capital à une entreprise dans le but d'en retirer un bénéfice; il s'agit aussi d'un engagement qui requiert autre chose que de l'argent – à savoir, votre temps, votre énergie et vos efforts – afin d'obtenir des résultats qui en valent la peine.

Vous serez d'accord avec nous : assurer un avenir durable à votre activité et à notre industrie est un investissement utile, qui mérite que l'on y consacre de l'argent, du temps, de l'énergie et des efforts.

Table des matières

Survol d'une industrie prête pour la croissance _____	2
Travailler ensemble pour un avenir fructueux : surmonter les obstacles à la satisfaction de la demande _____	3
Positionner notre industrie pour lui assurer une réussite durable _____	4
Prédation : ce que nous faisons pour combattre une menace grandissante _____	5
Améliorer l'accès aux médicaments : nos actions, nos progrès _____	5
Restaurer nos marchés internationaux _____	6
Santé du troupeau : nos actions pour maintenir vos animaux – et votre entreprise – en bonne santé _____	6
Système national d'identification des animaux et traçabilité : faire en sorte que cela marche _____	7
Contribuer à rendre le Canada indemne de tremblante du mouton _____	7
Programme national de salubrité alimentaire : apporter des changements grâce à votre rétroaction _____	8
Notre engagement à rester en contact avec vous – et à vous tenir informés _____	8
Tableau provincial 2008-2009 : ce que vos associations ont réalisé pour vous _____	9
FCM 101 : ce que vous devez savoir sur nous et sur ce que nous faisons pour vous _____	12
Vos représentants du secteur : leurs noms et leurs coordonnées _____	13



Investir dans l'industrie canadienne du mouton et de la laine

La FCM investit tout comme vous, et ce depuis 1990, et nous nous consacrons pleinement à cet engagement. Chaque activité que nous entreprenons au nom de nos membres est un investissement dans la durabilité de notre industrie.

Qu'il s'agisse du commerce, de la santé des animaux, de la traçabilité ou de toute autre question ayant une incidence directe sur le troupeau, notre travail consiste à faire entendre la voix des producteurs de moutons du Canada à l'échelle nationale. En agissant et en exprimant clairement notre avis, nous avons l'occasion de véritablement façonner notre avenir.

Pour appuyer ses activités de pression, la FCM passe aussi beaucoup de temps à nouer des relations avec les parties prenantes de l'industrie, au Canada et à l'étranger. Une partie de notre travail se fait sur le long terme étant donné qu'exercer des pressions pour susciter un changement efficace peut prendre des années. Toutefois, il est important que l'industrie du mouton soit présente, qu'elle soit active et qu'elle ne laisse pas prendre de décision sans avoir fait entendre sa voix.

Dans toutes nos activités, nous veillons à ce que nos programmes répondent aux besoins de nos membres et à ce que notre plan d'affaires soit en harmonie avec ce qu'il faut aux producteurs, par exemple pour gérer le risque; accroître la production, la qualité, les bénéfices et la compétitivité; diversifier les marchés; améliorer la santé du troupeau et garder la confiance des consommateurs.

En travaillant à ces objectifs incontournables, nous savons que nous investissons avec sagesse dans l'avenir de nos producteurs et de notre industrie.



« C'est une époque exaltante pour l'industrie ovine. Les possibilités et les occasions de croissance sont très nombreuses. Nous devons donc tous investir notre temps et notre argent. En investissant notre temps, pour venir aux réunions de district et discuter avec différents représentants, nous offrons un point de vue local qui aide la FCM à rester efficace et à donner aux producteurs ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin. Nous devons aussi être prêts à investir des ressources dans l'organisation afin de veiller à maintenir en place les personnes adéquates pour faire fonctionner les programmes. »

Andrew Gordanier

Producteur, Shelburne (Ontario)
Vice-président, FCM



Survol d'une industrie prête pour la croissance

Une demande forte. Des prix élevés. Des débouchés intéressants. Trois éléments que l'industrie du mouton possède et que les autres secteurs de l'élevage voudraient avoir. En investissant dans notre industrie, nous pourrions profiter très longtemps encore de ces avantages.

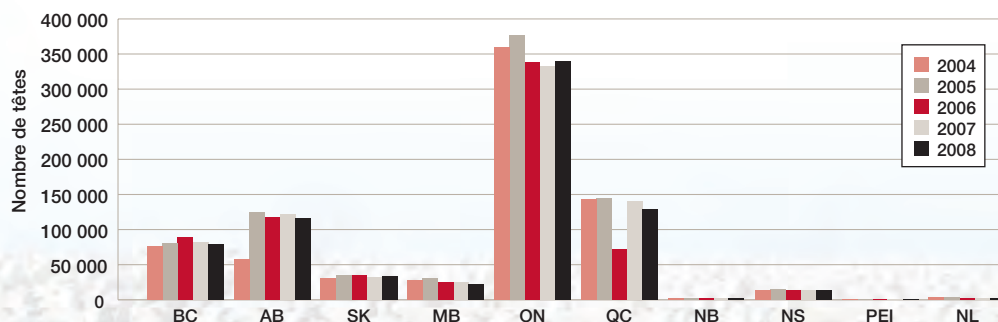
Une demande forte signifie qu'il y a toujours un débouché pour vos agneaux

La demande de l'agneau canadien a augmenté de 64 % depuis 1997 (voir figure 3). L'un des principaux facteurs contributifs est l'augmentation de la population d'immigrants au Canada. Heureusement pour notre industrie, de nombreux nouveaux arrivants amènent avec eux une tradition qui fait de l'agneau une source majeure de leurs apports en protéines. La demande d'agneau devrait poursuivre son augmentation étant donné que la communauté d'immigrants continue de croître. Selon Statistique Canada, entre 2005 et 2017, les populations ayant la croissance la plus rapide au Canada seront les personnes originaires de l'Asie occidentale, les Coréens et les peuples arabes – qui sont tous de grands consommateurs d'agneau.

La consommation d'agneau a cependant connu une légère baisse en 2008 – la première depuis 1997. En fait, la consommation de toutes les viandes rouges a diminué cette année. La récession est très probablement à l'origine de cette baisse, étant donné que moins de gens vont au restaurant. Ce changement de comportement est très important pour notre industrie car une part considérable de l'agneau est consommée dans les restaurants. Et comme les plats à base d'agneau sont souvent un article coûteux sur le menu, les personnes pouvant se permettre d'aller au restaurant choisissent des plats moins chers. Sur une note plus positive, avec une consommation de 1,15 kg d'agneau par personne en 2008, les taux restent plus élevés qu'en 2005.



Figure 1
Abattage total d'agneaux par province



Transformer un obstacle en occasion pour la production nationale

Si nous sommes persuadés que la consommation continuera de s'orienter à la hausse, nous restons confrontés à un déclin de la production, à une diminution du cheptel de brebis et au maintien du pourcentage élevé de produits importés.

Le cheptel canadien de brebis a certes diminué pour la cinquième année consécutive, mais cette baisse semble bel et bien ralentir – quatre provinces (à savoir la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) ayant même enregistré une augmentation de leur cheptel de brebis en 2008-2009. Au cours de la même période, le cheptel canadien de brebis a diminué, passant de 532 500 têtes à 522 100. Cependant, cette chute de 1,9 % est largement inférieure aux 4,8 % enregistrés en 2007-2008.

Compte tenu de la réduction du troupeau de brebis, il n'est guère surprenant que le nombre d'agneaux transformés au Canada ait lui aussi chuté de 1,7 % en 2008 (voir figure 1). Dans nos efforts visant à accroître notre part de marché, nous nous attachons non seulement à augmenter la taille de notre cheptel de brebis, mais aussi à améliorer la productivité de celui-ci (en commercialisant plus d'agneaux par brebis). À noter qu'il n'est pas nécessaire d'accroître le cheptel de brebis pour augmenter le nombre d'agneaux transformés.

Avec le déclin de la consommation enregistré en 2008 et la réduction des exportations, la quantité de produits importés a elle aussi légèrement baissé (voir figure 2). Cependant, les importations d'agneau, et le taux de croissance de celles-ci, restent supérieures à la production nationale. Nous importons encore 59 % de l'agneau consommé au Canada. En outre, nos exportations sont inférieures à 0,5 tonne par an.

Les consommateurs d'aujourd'hui ont tendance à « manger local », ce qui est une fabuleuse occasion pour l'industrie canadienne du mouton. Cependant, comme nous ne pouvons que partiellement satisfaire la demande régionale, les produits canadiens sont souvent difficiles à trouver pour les consommateurs, particulièrement dans les épiceries, où la majorité d'entre eux achètent leur viande. Cet état de fait influence à son tour le prix des produits. Cependant, ce n'est jamais une bonne idée de faire monter les prix parce que peu de produits sont disponibles – surtout pas en période de récession.

Vers l'augmentation de notre part de marché

En tant qu'industrie, nous devons recenser les facteurs qui entravent l'augmentation de la production. En résolvant les problèmes, nous agissons directement sur notre capacité à accroître notre part de marché et à améliorer les bénéfices des producteurs ovins du Canada. Les occasions sont nombreuses – mais nous devons d'abord travailler ensemble et investir de manière à saisir chacune d'elles.



En tant qu'industrie, nous devons recenser les facteurs qui entravent l'augmentation de la production. En résolvant les problèmes, nous agissons directement sur notre capacité à accroître notre part de marché et à améliorer les bénéfices des producteurs ovins du Canada.

Figure 2
Production et importation d'agneaux

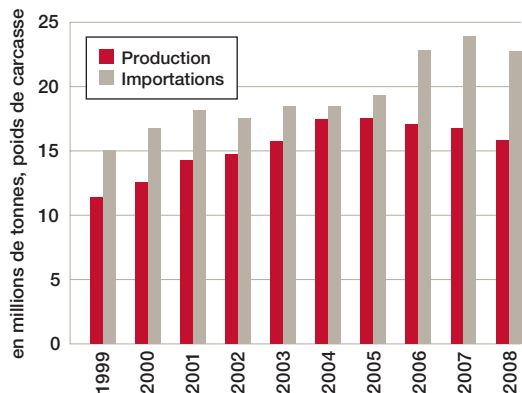
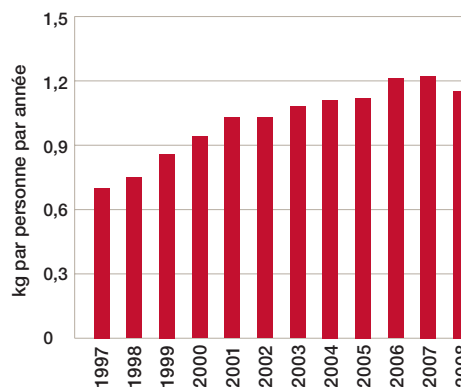


Figure 3
Consommation d'agneau par personne



Travailler ensemble pour un avenir fructueux : surmonter les obstacles à la satisfaction de la demande

Rapport du président

On a beaucoup discuté dans notre industrie de la nécessité d'augmenter la production afin de satisfaire la demande croissante en agneau. Ceux qui travaillent dans notre industrie depuis suffisamment longtemps ont entendu à maintes reprises le message suivant : « Nous ne répondons même pas à 50 % de la demande; nous devons accroître notre production; nous devons être plus constants ».



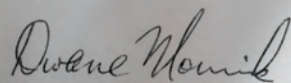
« La FCM s'est engagée à se concentrer sur les enjeux pertinents afin d'assurer la réussite durable de l'industrie canadienne du mouton. Cependant, elle ne peut rien sans vous. »

Le fait est que 59 % de l'agneau consommé au Canada est importé. Nous avons déjà évoqué dans ce rapport la diminution du cheptel de brebis canadien, qui a sans aucun doute une incidence négative sur notre capacité à accroître notre part de marché. Toutefois, nous n'avions pas précisé que la diminution des cheptels est un phénomène international. Ainsi, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les cheptels se contractent. Donc, si la consommation générale d'agneau est à la hausse (malgré la diminution enregistrée cette année – voir pages 2 et 3), la question qui se pose est la suivante : étant donné que la taille des cheptels diminue partout dans le monde, qui va répondre à la demande en agneau au Canada? Et pourquoi pas nous?

L'an dernier, les deux facteurs désignés comme des freins à la production étaient la prédation et le problème de l'accès aux médicaments pour les petits ruminants. La FCM a collaboré avec l'Institut canadien de la santé animale et la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) afin d'accroître l'accès de l'industrie aux médicaments. La DMV affirme que l'une de ses priorités est de faire tout son possible afin d'homologuer des médicaments pour les utilisations mineures et pour les espèces secondaires, notamment en examinant les recherches menées sur un médicament dans un autre pays et, selon la qualité des données, en voyant si les résultats peuvent être utilisés pour l'homologation du médicament au Canada. Nous payons un prix plus élevé pour des médicaments spécifiques aux moutons que les producteurs de nombreux autres pays. Cette situation doit changer. Pour ce faire, nous pouvons encourager les fabricants de médicaments à demander l'homologation de leurs produits au Canada.

À un moment où l'industrie canadienne du mouton a de fabuleuses possibilités de croissance, la prédation reste un frein majeur à l'accroissement de la production et, dans certains cas, on lui impute le fait que des producteurs se sont simplement retirés du secteur. Pour résoudre ce problème, la FCM a obtenu des fonds afin d'organiser une table ronde sur la prédation à son assemblée générale annuelle de cette année. Le but de cette réunion est d'examiner les outils actuellement à la disposition des producteurs, les outils qui devraient être disponibles, l'extension de la liste des prédateurs couverts par les lois provinciales et les recherches éventuelles à mener sur la prédation.

La prédation et l'accès aux médicaments ne sont évidemment que deux des nombreux problèmes qui limitent la capacité des élevages à prendre de l'essor. Parmi les autres points à examiner figurent le soutien continu à la recherche, les progrès de la génétique et l'efficacité en matière de gestion, ainsi que la santé du troupeau. La FCM s'est engagée à se concentrer sur les enjeux pertinents afin d'assurer la réussite durable de l'industrie canadienne du mouton. Cependant, elle ne peut rien sans vous. Les producteurs bovins et porcins envient la conjoncture économique dont bénéficie actuellement l'industrie du mouton. Veillons à ce qu'il en reste ainsi. Votre engagement envers l'industrie du mouton se manifeste par le fait que vous lisez cet article. Restez à l'écoute, ne perdez pas le contact et ensemble nous développerons notre industrie.



Dwane Morvik
Président, Fédération canadienne du mouton

Positionner notre industrie pour lui assurer une réussite durable

Message de la directrice générale

Généralement, en lisant les rapports du président et de la directrice générale, vous découvrez les thèmes qui ont mobilisé l'attention de la FCM au cours des 12 mois écoulés. Cependant, cette année, je voudrais mettre l'accent sur ce que vous pouvez attendre de nous pour l'an prochain. La FCM espère que les sujets abordés et les activités menées feront progresser l'industrie, de manière à la placer dans une position idéale pour lui assurer une réussite durable.

Nos programmes en cours continueront à requérir une grande attention : l'éradication de la tremblante du mouton, la salubrité alimentaire et la traçabilité. Cette année, l'industrie s'attachera à obtenir un financement et à mettre en œuvre un projet visant à établir la prévalence de la tremblante du mouton afin de fixer des objectifs d'éradication. Le but est de pouvoir avancer une date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé animale pourra certifier que le Canada est indemne de tremblante.

En ce qui concerne la salubrité alimentaire, nous terminons la modification du manuel du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF), en nous fondant sur la rétroaction de l'industrie, et nous nous préparons à le soumettre à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). La FCM collaborera également avec des organisations membres afin que des cours de formation soient offerts aux producteurs ainsi qu'aux formateurs et aux vérificateurs.

En outre, la FCM met actuellement en place un projet pilote dynamique grâce auquel des exploitations de chaque province seront équipées de systèmes d'identification par radiofréquence. Les producteurs participants mettront ces systèmes à l'essai par rapport aux normes de traçabilité énoncées par le gouvernement, et ils nous aideront à cerner les avantages de ces systèmes pour les producteurs canadiens de moutons. Les résultats de ce projet joueront un rôle déterminant dans la décision de rendre obligatoire ou non l'utilisation de systèmes d'identification par radiofréquence. De plus, les producteurs participants devront être prêts à dévoiler leurs coûts de production, afin que l'industrie puisse établir les coûts réels de la mise en œuvre des systèmes de traçabilité. Une partie du travail réalisé sur ce dossier établira quelle part de la traçabilité incombera à l'industrie et quelle part relève réellement de l'intérêt public.

Cette année, vous nous entendrez de plus en plus souvent parler des coûts de production, étant donné que nous collaborons avec l'industrie en vue d'établir les coûts réels de programmes comme le PSAF, la traçabilité et l'éradication de la tremblante du mouton. Une partie du débat consistera à savoir s'il s'agit de coûts réels pour l'industrie, ou plutôt d'investissements engagés au profit de l'industrie en vue d'assurer sa durabilité à long terme.

L'infection par *Cysticercus ovis* (*C. ovis*) restera un thème central, avec la poursuite du projet conjoint de recherche entre la FCM, le ministère ontarien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO), l'Université de Guelph et l'Université de la Saskatchewan. Les exploitations d'origines continueront d'être contactées si les agneaux sont saisis dans les abattoirs. Le but de cette prise de contact est de sensibiliser les producteurs aux mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire au minimum le risque d'infection par *C. ovis*.

De plus, la FCM travaillera sur les enjeux liés à la prédation, à l'accès aux médicaments pour les petits ruminants et à toutes les questions ayant une incidence sur la capacité de l'industrie à accroître sa production et à satisfaire la demande des consommateurs pour des produits affichant constamment une grande qualité.

Toutes ces activités sont liées à l'engagement de la FCM à placer l'industrie dans la meilleure position possible pour profiter des débouchés disponibles et accroître ses parts de marché. L'éradication de la tremblante du mouton, la salubrité alimentaire, la traçabilité, *C. ovis* et la prédation sont autant de thèmes liés à l'accès au marché et à la satisfaction des exigences des consommateurs – en leur proposant constamment des produits de qualité. Sommes-nous à la hauteur de ce défi?



Jennifer MacTavish

Directrice générale, Fédération canadienne du mouton



« L'éradication de la tremblante du mouton, la salubrité alimentaire, la traçabilité, *C. ovis* et la prédation sont autant de thèmes liés à l'accès au marché et à la satisfaction des exigences des consommateurs – en leur proposant constamment des produits de qualité. Sommes-nous à la hauteur de ce défi? »

Revue annuelle : Investir dans notre avenir

Au cours de l'année écoulée, la FCM s'est attachée par ses activités et ses investissements, à assurer une offre à long terme en agneau. Au nom des producteurs canadiens de moutons, les représentants de la FCM ont assuré la liaison avec des agents d'influence à Ottawa et ailleurs afin de faire entendre la voix de l'industrie sur diverses questions, et en priorité sur celles exposées dans les pages suivantes.

Prédation : ce que nous faisons pour combattre un fléau grandissant

La prédation fait peser une très lourde menace sur la subsistance d'un grand nombre de producteurs canadiens de moutons et, à ce titre, elle limite la croissance de l'industrie. Beaucoup de producteurs sont en train de perdre la bataille contre les prédateurs, et l'effet est dévastateur : perte de bétail précieux et de revenu agricole et hausse des coûts pour les producteurs et les gouvernements provinciaux.

En mars 2009, la FCM a soumis ce grave problème au Parlement. Dwane Morvik (président de la FCM) et Andrew Gordanier (vice-président de la FCM) ont rencontré le chef de cabinet du ministre Ritz, ainsi que son conseiller en politiques. Ils ont discuté des effets dommageables de la prédation sur la capacité de l'industrie à étendre sa production et, dans certains cas, à conserver des bergers. L'un des résultats essentiels de cette réunion sera l'organisation d'une table ronde nationale sur la prédation afin d'étoffer les outils mis à la disposition des producteurs pour faire face à ce fléau.

Améliorer l'accès aux médicaments : nos actions, nos progrès

Le manque de produits pharmaceutiques homologués pour traiter et prévenir les maladies des petits ruminants est un autre frein à la croissance de l'industrie canadienne du mouton. La FCM a donc communiqué avec des représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, de l'Institut canadien de la santé animale (ICSA) et de la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) pour aborder ce problème.

La bonne nouvelle est qu'il apparaît que la DMV de Santé Canada est sensible à nos besoins et souhaite faciliter les processus d'homologation des nouveaux produits et des produits ayant des allégations sur l'étiquette pour les petits ruminants. En mars 2009, le retard de présentations de médicaments en attente d'examen de la DMV a été résorbé. Celle-ci est maintenant prête à traiter de nouvelles demandes, avec plus d'efficacité. L'une de ses priorités est aussi de faire tout son possible afin d'homologuer des médicaments pour les utilisations mineures et pour les espèces secondaires. À ce titre, elle envisage de proposer d'éventuelles réductions de frais aux sociétés qui soumettent des demandes. En outre, elle examinera les recherches qui ont été menées sur les médicaments dans d'autres pays et, selon la qualité des données, elle utilisera les résultats pour faciliter l'examen des médicaments et leur homologation au Canada.

La FCM a été informée que la méthode d'homologation la plus rapide des médicaments pour leur administration aux petits ruminants serait de demander l'extension des indications de l'étiquette pour des produits déjà homologués pour les bovins au Canada. Dans ce cas, l'entreprise devrait uniquement fournir à la DMV des renseignements sur l'efficacité du médicament pour l'espèce visée (mouton). Pour la FCM, l'étape suivante consistera donc à encourager les fabricants de médicaments à soumettre des demandes d'homologation au Canada.

« Lorsque nous avons quitté l'Écosse pour nous installer ici, nous n'envisagions pas d'avoir une ferme ovine. Cependant, nous avons vu un débouché en raison de l'immense demande en agneau et nous savions que cette activité serait viable.

Nous possédons actuellement 1 500 brebis, mais la prédation nous met à rude épreuve. Sans les coyotes, notre troupeau serait bien plus grand. C'est un problème lorsque nos animaux pâturent à l'extérieur. Nous avons donc investi dans la construction de bergeries pour les agnelages d'hiver. Les moutons restent plus près de l'abri, ce qui nous aide à gérer le problème.

À l'échelon de l'industrie, la FCM fait de bonnes choses. J'espère qu'ils pourront nous aider à gérer ce fléau qu'est la prédation. »

Martin Catto

Producteur, Lipton (Saskatchewan)

Restaurer nos marchés internationaux



Dwane Morvik, président de la FCM, et le vice-président, Andrew Gordanier, sur la colline parlementaire.

La fermeture des frontières empêche non seulement le Canada d'accéder aux marchés internationaux mais elle a aussi une incidence sur la capacité de l'industrie à satisfaire la demande intérieure. Depuis 2004, le troupeau reproducteur a diminué de 100 000 têtes, et le nombre d'agneaux transformés au Canada a chuté de 8 %. Au cours de la même période, la demande et les importations ont augmenté. C'est pour cette raison qu'il faut absolument s'efforcer de rétablir l'exportation des petits ruminants reproducteurs.

La présence de la tremblante du mouton dans les troupeaux canadiens est l'un des facteurs limitant la capacité de l'industrie à accéder aux marchés internationaux. De ce fait, il est indispensable d'établir la prévalence de cette maladie au Canada et de concevoir un plan d'éradication. Chaque jour où l'industrie est incapable d'exporter représente une perte de vente et prolonge la période qu'il faudra au Canada pour retrouver sa place sur le marché.

Le président et le vice-président de la FCM ont abordé ce problème au cours de leurs réunions à Ottawa et ont demandé un soutien afin de mener une étude sur la prévalence de la tremblante du mouton. Depuis 2003, l'industrie travaille assidûment afin de retrouver un accès aux marchés; l'une des principales pierres d'achoppement est l'incapacité à fixer une date butoir pour l'éradication de la maladie. Voir page 8 pour des renseignements et une mise à jour de Tremblante Canada sur les prochaines étapes.

Santé du troupeau : nos actions pour maintenir vos animaux – et votre entreprise – en bonne santé

Cysticercus ovis (C. ovis) – Les abattoirs, les parcs d'engraissement et les producteurs sont confrontés à une hausse du taux de saisie des carcasses en raison des infections par *C. ovis*. Cette situation a non seulement une incidence économique pour les producteurs et les acheteurs, mais elle exacerbe aussi les problèmes d'offre de l'industrie – plus précisément en ce qui concerne la qualité de cette offre.

En partenariat avec le Western College of Veterinary Medicine, le Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario et le MAAARO, la FCM travaille sur une enquête relative aux facteurs de risque liés à la saisie des carcasses en raison d'une infection par *C. ovis*. Le projet a deux objectifs : établir la prévalence des infections et la répartition des exploitations dont des carcasses ont été saisies en raison de *C. ovis*; et établir les facteurs de risque associés à une infection par *C. ovis* chez les animaux abattus. Les résultats préliminaires seront disponibles en avril 2010 et le rapport final est attendu pour avril 2011.

Parallèlement, l'étude des facteurs susceptibles d'exposer davantage une exploitation au risque d'infection – par exemple, pratiques de prise en charge des animaux morts, gestion des chiens se trouvant sur l'exploitation et lutte contre les prédateurs canins sauvages – aidera les producteurs à élaborer un programme efficace d'éradication et de contrôle pour leur troupeau.

Fièvre catarrhale du mouton – En 2009, pour la deuxième année, le Programme d'assurance contre la fièvre catarrhale du mouton a été offert aux producteurs. Ce programme facultatif a été conçu afin que les producteurs disposant d'une couverture et ayant reçu le diagnostic de n'importe lequel des 25 sérotypes de fièvre catarrhale reçoivent une indemnisation allant au-delà de celle fournie par l'ACIA. Disponible chaque année de janvier à juin, l'assurance couvre les producteurs contre la mortalité (pertes non couvertes par l'ACIA), les pertes liées à la maladie (médicaments et traitements), les frais vétérinaires et l'interruption des activités.

Ce programme unique est un exemple d'initiative sectorielle en matière de gestion des risques et peut servir de modèle pour les autres programmes que l'industrie ovine pourrait vouloir élaborer à cet égard.

« Nous investissons dans notre exploitation chaque jour. Nous cherchons constamment des moyens d'accroître l'efficacité de notre activité en achetant de nouveaux équipements ou en adoptant de nouvelles technologies qui permettent d'économiser du temps et d'améliorer la gestion du troupeau. Nous travaillons également sur une sorte de système de production accélérée; et chaque année nous veillons à ajouter jusqu'à six béliers au troupeau. »

Raymond Venne

Producteur, Mont-Laurier (Québec)

Activités en cours

La FCM siège actuellement au conseil d'administration de la Coalition canadienne pour la santé des animaux et participe activement aux initiatives suivantes :

- la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage;
- le comité de zonage canadien de West Hawk Lake;
- le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Revue annuelle : Investir dans notre avenir (suite)

Systeme national d'identification des animaux et de traçabilité : faire en sorte que cela marche

L'année écoulée a été bien remplie pour Sean McKenzie, notre coordonnateur national pour l'identification des animaux, qui a joué un rôle essentiel dans l'élaboration d'une étude nationale sur l'identification par radiofréquence et qui a participé à de nombreux groupes de travail et comités de l'industrie et du gouvernement fédéral.

Si des retards dans l'approbation des financements ont ralenti le lancement de plusieurs projets, y compris l'étude sur l'identification par radiofréquence, les fonds seront prêts pour l'exercice 2009-2010. La FCM a réussi à rehausser considérablement l'image de l'industrie ovine au Canada ainsi que parmi les groupements de producteurs spécialisés. À preuve, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada a invité la FCM à faire partie de la délégation canadienne officielle qui s'est rendue à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé animale sur l'identification des animaux et la traçabilité organisée à Buenos Aires (Argentine). Cet événement a été une excellente occasion de réseautage et d'apprentissage, qui démontre le remarquable travail de pression accompli par la FCM à l'échelon national afin d'attirer l'attention sur l'industrie des petits ruminants. La FCM poursuivra ses efforts de pression au cours de l'année à venir afin de s'assurer que les investissements des producteurs dans la traçabilité portent fruit.

Des initiatives de communication ont également été menées cette année afin de mieux faire connaître le Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) et les étiquettes approuvées par celui-ci. Cette campagne de communication comprenait notamment des communiqués de presse, des publicités imprimées et une brochure.

Contribuer à rendre le Canada indemne de la tremblante du mouton

Deux programmes nationaux visant la tremblante du mouton – le Sondage national de génotypage et le Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante – sont arrivés à terme en mars 2009.

Le Sondage national de génotypage a permis aux producteurs de faire pratiquer des tests du génotype sur les moutons canadiens de race pure à un prix réduit. Au total, 7 246 moutons de 395 exploitations ont été testés. Ce projet a étoffé les connaissances de l'industrie en ce qui concerne la tremblante du mouton et a fourni de précieux renseignements pour la mise en place de programmes de sélection visant à réduire les cas de tremblante du mouton.

Le projet pilote du Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante a été élaboré par l'ACIA en consultation avec l'industrie dans le but d'établir la faisabilité du programme au niveau des exploitations et de définir des paramètres de coût pour sa mise en œuvre dans tout le pays et de manière permanente. D'après les résultats, l'administration du projet pilote a coûté à l'industrie environ 74 000 \$ par an.

En ce qui concerne l'avenir, Tremblante Canada a recherché de nouveaux fonds pour élaborer un plan national d'éradication des encéphalopathies spongiformes transmissibles, qui fera intervenir les filières canadiennes du mouton et de la chèvre ainsi que les filières ontariennes du chevreuil et du wapiti. Le projet a notamment les objectifs suivants : concevoir un plan stratégique visant à contrôler et à éradiquer les encéphalopathies spongiformes transmissibles au Canada; poursuivre le Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante et administrer le Programme de certification volontaire des troupeaux pour la maladie débilante chronique en Ontario; établir la prévalence de la tremblante du mouton dans le troupeau canadien en ciblant 7 000 échantillons d'abattoir; et permettre la définition d'un calendrier clair pour éradiquer la tremblante du mouton et faire reconnaître le Canada comme étant « indemne de tremblante » sur la scène internationale.

Les projets de Tremblante Canada sont d'importants pas en avant vers un pays exempt d'encéphalopathies spongiformes transmissibles et pour maintenir le Canada en phase avec les initiatives prises dans la communauté agricole internationale.



Avant qu'ils partent de chez vous
assurez-vous qu'ils ont un numéro où on peut les joindre.

Les étiquettes d'oreille approuvées aux fins du Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) contribuent à protéger la santé de votre troupeau et vous aident à gérer les risques qui s'y rattachent. Ne laissez aucun animal quitter la ferme sans la sienne.

De nos jours, les troupeaux doivent souvent être déplacés, et cela signifie que l'éleveur doit être sûr que les étiquettes sont de qualité et qu'elles ont un numéro unique. Avec un système d'identification basé sur les principes de la production d'étiquettes approuvées par le programme canadien d'identification des moutons (PCIM), vous pouvez être sûr que les étiquettes sont de qualité et qu'elles ont un numéro unique. Le programme canadien d'identification des moutons (PCIM) est un programme de certification qui permet de garantir la santé de votre troupeau et de vous aider à gérer les risques qui s'y rattachent. Ne laissez aucun animal quitter la ferme sans la sienne.

Le programme canadien d'identification des moutons (PCIM) est un programme de certification qui permet de garantir la santé de votre troupeau et de vous aider à gérer les risques qui s'y rattachent. Ne laissez aucun animal quitter la ferme sans la sienne.

1-888-664-7739 www.canhsheep.ca



« Quand nous nous sommes installés dans la Saskatchewan, nous avons commencé avec 100 têtes. Nous en possédons aujourd'hui 300 et nous passerons à 500 dans les années à venir. Nous espérons également nous doter d'un système d'identification par radiofréquence – c'est vraiment exaltant de voir ce que ce genre d'outil peut apporter à la gestion d'un troupeau et au suivi génétique. »

Trent Larson

Producteur, Southey (Saskatchewan)
Membre du conseil d'administration,
FCM

Tableau provincial 2008-2009 : ce que vos associations ont réalisé pour vous

« Nous sommes toujours en train d'essayer d'améliorer les choses. Nous possédons un troupeau en excellente santé et nous essayons d'élever les meilleurs animaux possibles. Nous essayons également de rendre le travail aussi convivial que possible. Les investissements dans le matériel afin de réduire la durée des corvées sont prioritaires. Cette année, nous avons commencé à nourrir nos animaux selon le système de ration totale mélangée (RTM) afin d'améliorer les performances animales et l'utilisation des aliments. Nous utilisons des lecteurs d'identification par radiofréquence, des balances électroniques et un programme de gestion depuis deux ans. Nous pouvons ainsi suivre tous nos animaux à la trace et tenir à jour nos dossiers de traçabilité. Notre objectif à présent est de rationaliser nos systèmes et d'assurer leur fonctionnement harmonieux. »

Christian Bellaar-Spruyt
Producteur, Alcove (Québec)



Ontario Sheep Marketing Association (OSMA)

- Embauche d'un nouveau directeur général
- Réalisation d'un sondage auprès des producteurs sur les facteurs limitant les expansions et sur la nécessité d'un programme de protection financière
- Examen de la gouvernance, des statuts et des règlements afin de mieux servir les producteurs ovins de l'Ontario
- Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique qui doit en priorité indiquer des moyens d'aider les producteurs à accroître leur rentabilité
- Élaboration d'une stratégie de communication et d'un programme de formation à l'intention des directeurs et du personnel de district; examen pour l'avenir de la structure de représentation des directeurs et des districts
- Travail avec la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO) sur le problème de la prédation
- Élaboration d'une méthode de compte rendu pour les directeurs en ce qui concerne les fonctions qu'ils exercent ou auxquelles ils participent
- Instauration d'un comité sectoriel qui établira les besoins et les priorités en matière de recherche, présentera les demandes de projets et les soutiendra
- Fourniture d'un soutien en faveur d'une étude triennale sur la survie hivernale de parasites gastro-intestinaux chez les moutons d'élevage biologique
- Poursuite de la promotion de la consommation de l'agneau par l'intermédiaire de Homegrown Ontario et travail en vue de faire évoluer le plan de commercialisation pour y inclure « Ontario, terre nourricière »
- Examen détaillé des moyens de travailler avec d'autres parties prenantes du secteur à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ontario pour le bénéfice de tous – du producteur au consommateur

Sheep Producers' Association of Nova Scotia (SPANS)

- Instauration d'un conseil d'administration complet, avec deux tiers de membres ayant moins de 60 ans
- Commandite de plusieurs projets de recherche – le rapport final sera présenté au cours d'un atelier pour les membres en février 2010
- Préparation d'un document sur la prédation, devant être présenté au ministre de l'Agriculture, où l'on souligne la nécessité d'une aide pour la clôture de périmètre et d'une valeur progressive pour la perte des moutons et des agneaux
- Partenariat avec le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse et Agriculture et Agroalimentaire

Canada afin de commanditer un projet de recherche triennal sur l'acide linoléique conjugué et d'autres acides gras bénéfiques dans les agneaux produits avec différents systèmes d'alimentation

- Planification de l'AGA de la SPANS qui se tiendra le 16 janvier 2010



Alberta Lamb Producers (ALP)

- Objectifs de l'ALP : écouter, soutenir et représenter les éleveurs de moutons
- Changement de nom de l'Alberta Sheep and Wool Commission, qui devient l'Alberta Lamb Producers afin de mieux refléter le produit primaire du secteur et le renouveau de la mission
- Mise en œuvre de sept stratégies clés présentées dans le plan d'affaires finalisé en novembre 2008
- Adaptation du plan d'affaires en fonction des récentes initiatives du gouvernement provincial, notamment des changements de législation concernant le remboursement du prélèvement sur les produits traités; et la mise en œuvre de la stratégie de l'Alberta sur le bétail et la viande
- Poursuite du travail avec d'autres parties prenantes sur le projet pilote de l'Alberta sur la traçabilité de l'agneau
- Achèvement et diffusion des modules « santé », « nutrition » et « reproduction » de la série sur la gestion des chèvres et des moutons en Alberta



Saskatchewan Sheep Development Board (SSDB)

- Collaboration avec le ministère de l'Agriculture afin de veiller à ce que le plan stratégique du SSDB soit intégré dans le plan ministériel
- Augmentation du prélèvement de 1 \$ à 1,50 \$, ce qui contribue à alléger les pressions financières
- Réception du financement pour aider à la mise en œuvre du programme provincial sur la salubrité des aliments à la ferme
- Achèvement d'un kiosque, de brochures, d'articles et d'ateliers sur le commencement d'un élevage ovin et sur la gestion plurispécifique; organisation d'une campagne publicitaire visant à soutenir le but de promouvoir et d'étendre l'industrie de l'agneau
- Poursuite de l'étude sur le thème de la prédation pour nos producteurs
- Obtention d'un espace d'entreposage jouxtant le bureau du SSDB, ce qui permet d'augmenter la gamme des produits proposés sur Ewe Shoppe

BC Sheep Federation (BCSF)

- Constatation d'un accroissement du nombre de troupeaux
- Organisation de séminaires éducatifs en novembre 2008 et octobre 2009, qui ont coïncidé avec l'AGA de la BCSF
- Poursuite de la promotion du guide de l'acheteur sur le site Web
- Poursuite de la publication trimestrielle de N'ewes (bulletin/magazine sur les moutons), établissant un lien entre les producteurs ovins de différentes associations régionales
- Participation à de nombreuses initiatives agricoles : réunions provinciales sur la traçabilité; des réunions du Animal Welfare Council; réunions sur la réglementation sur la viande; examens sur l'évaluation de la taxation des terres agricoles
- Participation à un nouveau projet pilote de trois ans financé par Investment Agriculture BC afin d'élaborer une stratégie durable à l'égard des prédateurs sauvages de tous les animaux d'élevage



Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

- Mise à jour de l'inventaire ovine chez Agri-Traçabilité Québec (ATQ); l'inventaire sert dans le cadre du programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles à inclure progressivement la productivité et les quantités vendues dans la gestion du programme
- Négociation par l'Agence de vente des agneaux lourds de plus de 60 000 agneaux lourds, soit 5 % de plus que la première année
- Lancement à grande échelle à l'automne 2009 du PDA – traçabilité, un instrument informatique permettant de lire les étiquettes électroniques et de transmettre les données à ATQ
- Accès des agriculteurs québécois au Programme de paiements anticipés du gouvernement fédéral
- Analyse (en cours) de la logistique actuelle au Québec en ce qui concerne le transport des agneaux afin d'explorer la possibilité d'une coordination des transports par la FPAMQ et d'estimer les coûts connexes



Société canadienne des éleveurs de moutons (SCEM)

- Élaboration du plan d'affaires de la SCEM (disponible sur www.sheepbreeders.ca)
- Mise à jour du site Web de la SCEM avec une nouvelle mise en page, comprenant notamment l'ajout de photographies et des descriptions de toutes les races en français, en anglais et en espagnol
- Légère baisse du nombre d'adhérents en 2008, avec 1 015 membres (contre 1 054 en 2007); hausse du nombre d'enregistrements en 2008, avec 12 890

(contre 11 588 en 2007); total des transferts : 6 088 en 2008 (6 424 en 2007)

- Résultats de la Classique canadienne 2008 organisée à Ilderton (Ontario) en juillet : 369 moutons mis en vente; 327 changements de propriétaire à un prix moyen de 407 \$ pour les brebis et de 473 \$ pour les béliers; organisation d'une vente de brebis commerciales : 76 des 98 animaux ont été vendus au prix moyen de 236 \$
- Résultats de la Classique canadienne 2009 organisée à Calgary (Alberta) : 239 animaux mis en vente; 215 changements de propriétaire à un prix moyen de 438 \$ pour les brebis et de 510 \$ pour les béliers
- Poursuite des activités avec Tremblante Canada (Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante et Sondage national de génotypage)



Canadian Cooperative Wool Growers (CCWG)

- Voyage en Chine en septembre 2009 pour participer à la Nanjing Wool Conference, avec un espace d'exposition sur la laine canadienne; voyage des agents de la CCWG en Chine pour visiter les moulins à carder
- Commandites de la Classique canadienne 2009, du concours de tonte de moutons au Stampede de Calgary, de la Foire royale d'hiver de l'agriculture (Toronto) et d'Agribition (Regina)
- Commandite et organisation de cours de tonte pour débutants et confirmés à Holstein (Ontario) en avril et juillet 2009
- Signature d'un accord de distribution exclusif sur le marché canadien avec Shearwell Data Limited pour la commercialisation de leur gamme de matériel d'identification et le logiciel de gestion Farm Works
- Formation d'une alliance avec Premier USA pour une distribution exclusive de matériel pour le bétail sur le marché canadien
- Mise à niveau du logiciel de comptabilité et de point de vente avec l'adoption de Business Vision
- Présentation de la stratégie à long terme de la CCPL au conseil d'administration et à la direction à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Saskatoon en mai 2009
- Mise à jour de la version française et anglaise du document La production lainière au Canada, réalisé en association avec la FCM et Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Recherches de possibilités de valeur ajoutée pour la laine (par exemple, capacité isolante, etc.)

« Lorsque nous avons débuté il y a 11 ans, nous possédions environ 60 brebis. Nous pensions que c'était un nombre suffisant pour avoir une activité durable et gagner notre vie. Mais la conjoncture économique de ces dernières années nous a obligés à accroître sans cesse notre troupeau, qui compte aujourd'hui environ 380 brebis. Nous continuerons à l'agrandir dans les prochaines années, sûrement jusqu'à 550 brebis. Nous avons également investi dans un nouveau système fourrager, ce qui signifie que nous pouvons nourrir notre troupeau plus efficacement. Nous envisageons également d'investir dans un système d'identification par radiofréquence. Nous pensons que ce système nous aiderait à suivre les brebis à la trace et à prendre nos décisions de gestion. Nous devons le mettre en place avant d'agrandir le troupeau parce qu'il est déjà très difficile de suivre les brebis à la trace dans l'état actuel des choses. »

Arnd Barczyk

Producteur, Sackville (N.-B.)

FCM 101 : ce que vous devez savoir sur nous et sur ce que nous faisons pour vous

Notre mission : être votre voix

Représenter l'ensemble des producteurs et donner l'impulsion qui assurera la coopération entre tous les paliers de gouvernement et les organismes de l'industrie, tant nationaux qu'étrangers, afin d'améliorer la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie canadienne du mouton, de la laine et du lait.

Cet énoncé de mission souligne la manière dont la FCM pense pouvoir servir au mieux l'industrie en défendant les intérêts des producteurs de moutons et en créant les conditions nécessaires à la réussite. Pour réaliser cette mission, il faut notamment encourager une vision axée sur le marché et coordonner les efforts pour améliorer la collaboration et la communication pour toutes les activités de la chaîne de valeur. Le but général est d'accroître la valeur et la viabilité à long terme pour tous et d'aboutir à une industrie reconnue à travers le monde comme étant une marque de qualité compétitive.

Celles et ceux que nous représentons

La FCM est un organisme financé par les producteurs de huit provinces membres (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et par trois membres associés (Canadian Cooperative Wool Growers, Société canadienne des éleveurs de moutons et Fédération canadienne nationale de la chèvre).

Les frais pour chaque province et le nombre de votes détenus par celles-ci sont établis en fonction de la part de leur cheptel par rapport au cheptel national de brebis au 1^{er} janvier. Afin d'éliminer tout changement important des frais payables à la FCM, ces chiffres reposent sur des renseignements de Statistique Canada donnant une moyenne roulante sur cinq ans.

L'Ontario et le Québec sont les deux plus grandes provinces productrices du pays et, de ce fait, leurs contributions représentent une importante proportion du budget de la FCM. Ces deux provinces possèdent trois votes au conseil. L'Alberta et la Saskatchewan en ont chacune deux tandis que la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en ont un chacune, tout comme la Société canadienne des éleveurs de moutons et la Canadian Cooperative Wool Growers.

Ce que le conseil d'administration fait pour vous

La fonction du conseil d'administration consiste à réaliser la mission de la FCM, notamment en élaborant des politiques et en faisant pression sur les gouvernements. Les membres du conseil se rencontrent une fois par an au cours de l'assemblée annuelle et se réunissent par le biais de téléconférences régulières tout au long de l'année. Les thèmes prioritaires sont : le développement de l'industrie, la communication, l'éducation et la formation, la gestion organisationnelle et la gouvernance.

En outre, l'organisme emploie une personne à temps plein – la directrice générale – et une autre personne à temps partiel pour la comptabilité. La fonction de la directrice générale est de surveiller le fonctionnement de la FCM, de réaliser les buts et les objectifs du plan stratégique et de gérer les ressources humaines, financières et matérielles.

D'autres postes sont financés grâce à une aide du gouvernement fédéral : une coordonnatrice de la salubrité alimentaire à la ferme, un coordonnateur national pour l'identification (cette fonction est partagée avec l'industrie caprine) et une coordonnatrice nationale sur le projet de la tremblante (cette fonction est partagée avec la Société canadienne des éleveurs de moutons).

« Chaque producteur a sa propre idée de son degré d'investissement, mais si vous prévoyez gagner votre vie en élevant des moutons, vous devez toujours être informé de ce qui se passe dans l'industrie, tant au niveau provincial que national, afin de rester concurrentiel. »

Trent Larson

Producteur, Southey (Saskatchewan)
Membre du conseil d'administration,
FCM

« La FCM fait un bon travail en gardant les éleveurs de moutons à l'avant-plan des préoccupations. Les personnes qui élaborent les politiques et prennent les décisions sur les programmes connaissent bien notre industrie grâce au travail que réalise la FCM. Cette dernière a amélioré les flux d'information vers les nouveaux producteurs qui recherchent des renseignements généraux. »

Arnd Barczyk

Producteur, Sackville
(Nouveau-Brunswick)

Vos représentants du secteur : leurs noms et leurs coordonnées

Conseil d'administration de la FCM, 2008-2009

Barbara Johnstone Grimmer
250 629-3817
firhill@gulfislands.com

Phil Kolodychuk (Alb.)
780 835-2112
philk@abnorth.com

Norine Moore (Alb.)
403 549-2464
wnsheep@xplornet.com

Trent Larson (Sask.)
306 726-2926
tslarson@sasktel.net

Richard Zubot (Sask.)
306 682-3252
crzubot@bogend.ca

Lucien Lesage (Man.)
204 744-2858
lmlesage@mts.net

Mark Lenover (Ont.)
705 563-2966
lenover@ontera.net

Markus Wand (Ont.)
705 724-2314
mwand@sympatico.ca

Graham Reid (N.-É.)
902 243-3152
Télééc. 902 243-3167

Daniel Dion (SCEM)
418 856-1200
semrpq@cepoq.com

Brian Greaves (CCPL)
204 567-3509
sbr@mts.net

Ward Harden (CCPL)
wmharden@yahoo.com

Comité exécutif

Dwane Morvik, président (Sask.)
306 295-3801
morvik@gmail.com

Andrew Gordanier, vice-président (Ont.)
519 925-6502
andrewgordanier@me.com

André Trepanier (Qué.)
450 293-6305
trepanier_andre@sympatico.ca

Beth Barczyk (N.-B.)
506 536-1177
abarczyk@nb.sympatico.ca

Personnel de la FCM : Noms et fonctions

Jennifer MacTavish
Directrice générale
519 824-6018
ou 1 888 684-7739
jennifer@cansheep.ca

Barbara Caswell
Coordonnatrice nationale, salubrité alimentaire à la ferme
barbara@cansheep.ca

Sean McKenzie
Coordonnateur national, identification
sean@cansheep.ca

Courtney Denard
Coordonnatrice nationale, projet sur la tremblante
519 372-9030 ou
1 866 534-1302
admin@scrapiecanada.ca

Investissez-vous

La FCM agit pour le bien de tous les producteurs de moutons et soutient chaque activité d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur afin de bâtir une industrie forte et prospère. Elle travaille sur de nombreuses initiatives qui ont une incidence directe sur votre rentabilité. Faites en sorte qu'elle défende avec efficacité vos intérêts en lui faisant connaître votre avis, en participant à ses initiatives et en contribuant aux activités en cours.

Communiquez avec votre représentant provincial au conseil d'administration de la FCM (voir les coordonnées à gauche). Ces personnes mettent tout en œuvre pour représenter leurs mandants, assurez-vous qu'elles connaissent votre point de vue.

Un clic pour en savoir plus

Il existe plusieurs moyens d'accéder à la FCM et à ses diverses ressources :

www.cansheep.ca – Le site Internet principal de la FCM, qui informe les producteurs et l'industrie en général sur les projets et les politiques.

www.freshcanadianlamb.ca – Un site Internet satellite développé spécifiquement pour le commerce au détail et les services alimentaires afin d'appuyer le secteur de la mise en marché de la viande.

http://fsfp.cansheep.ca – Le site Internet sur la salubrité alimentaire à la ferme.

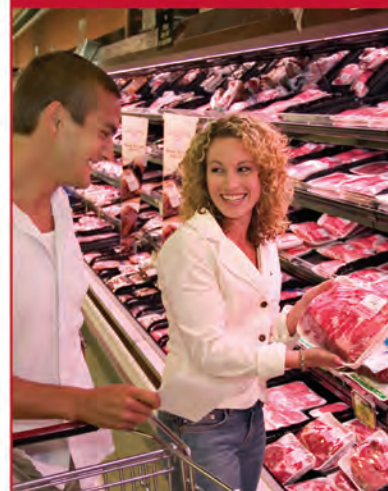
Communiquez avec nous

Téléphone : 519 824-6018 ou 1 888 684-7739

Télécopie : 1 866 909-5360

Courriel : info@cansheep.ca

Adresse postale : 130 Malcolm Road, Guelph, ON N1K 1B1





Téléphone : 519 824-6018
ou 1 888 684-7739
Télécopie : 1 866 909-5360
130 Malcolm Road
Guelph, ON
N1K 1B1
www.cansheep.ca

Les états financiers n'étaient
pas disponibles au moment
de l'impression.